

UPOV

INTERNATIONALER
VERBAND
ZUM SCHUTZ VON
PFLANZENZÜCHTUNGEN

GENF, SCHWEIZ

UNION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION
DES OBTENTIONS
VÉGÉTALES

GENÈVE, SUISSE

UNIÓN INTERNACIONAL
PARA LA PROTECCIÓN
DE LAS OBTENCIONES
VEGETALES

GINEBRA, SUIZA

INTERNATIONAL UNION
FOR THE PROTECTION
OF NEW VARIETIES
OF PLANTS

GENEVA, SWITZERLAND

Communiqué de presse de l'UPOV n° 79

Genève, le 12 mai 2009

**ADHÉSION DE LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE À L'ACTE DE 1991
DE LA CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION
DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**

Le Gouvernement de la République slovaque a déposé, le 12 mai 2009, son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales.

L'UPOV a pour objet de mettre en place et promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

La République slovaque, qui est déjà l'un des soixante-sept membres de l'UPOV, est le quarante-quatrième membre pour lequel l'Acte de 1991 de la Convention UPOV aura pris effet. L'Acte de 1991 entrera en vigueur à l'égard de la République slovaque un mois après le dépôt de son instrument d'adhésion, soit le 12 juin 2009.

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser au Secrétariat de l'Union :

Tél. : (+41-22) 338 9155
Tlcp. : (+41-22) 733 0336

Mél. : upov.mail@upov.int
Site Web : www.upov.int

[Fin]